



CONSEIL MUNICIPAL DU 06 DÉCEMBRE 2021

Le Conseil municipal de la commune de LASSAY-LES-CHÂTEAUX, légalement convoqué le 1^{er} décembre 2021, s'est réuni en session ordinaire, le lundi 06 décembre 2021 à 20 heures 30, sous la présidence de Monsieur Jean RAILLARD, Maire.

CONSEILLERS : En exercice : **19** - Présents : **17** - Pouvoir(s) : **02** - Votants : **19**

Présent(s) : J. RAILLARD – S. SOULARD – M. RIGOUIN – B. LANDAIS – MF. THELIER – S. SAINT-ELLIER – C. BORDERIE – T. LEBLANC – M. POUSSIER – F. BEAUDUCEL – C. ALLAIN – D. BARON – J. DELAUNAY – C. MOREAU – C. BEAUDOUIN – C. MAIRE – A. LECOQ

Absent(s) excusé(s) : /

M. CONNEAU a donné pouvoir à S. SOULARD

B. GAUTIER a donné pouvoir à C. BORDERIE

Secrétaire de séance : Madame Soizick SOULARD a été désignée secrétaire de séance.

TARIFS 2022 – CONCESSIONS CIMETIERES

N° 2021-096

Rapporteur : B. LANDAIS

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment son article L2121-29 portant sur la compétence du Conseil municipal en matière de règlement des affaires de la Commune,

Vu la délibération N° 2020-076, en date du 07 décembre 2020, relative aux tarifs communaux pour les concessions cimetières applicables sur l'exercice 2021,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

ARTICLE 1

De modifier la grille des tarifs communaux ci-dessous et de décider de son entrée en vigueur à compter du 1^{er} Janvier 2022 :

TARIFS CIMETIERES	2022
Achat Concession de 15 ans	115,00
Achat Concession de 30 ans	155,00
Achat Concession de 50 ans	350,00
Taxe de superposition	35,00
Frais de séjour caveau provisoire par jour	15,00
Jardin du souvenir : Emplacement d'une plaque sur la colonne cinéraire - concession de 20 ans	50,00
Achat d'une caverne	280,00
Achat concession emplacement caverne de 15 ans	115,00
Achat concession emplacement caverne de 30 ans	155,00
Achat concession emplacement caverne de 50 ans	350,00

Vote : Pour : unanimité ; Contre : 0 ; Abstention : 0

Les formalités de publicité ayant été effectuées ce jour,
LASSAY-LES-CHATEAUX, le 07 décembre 2021
Le Maire,

Jean RAILLARD

